Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20250624-DEL20252406001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Juin 2025– DEL 2025-24-06-001

DATE DE CONVOCATION
04/06/2025

DATE D'AFFICHAGE

04/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents 8
Votants :11
Absents : 3
Exclus :

Objet : Rapport de la Cour Régionale des Comptes sur la gestion de l'ADTO-SAO

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le
26 JUIN 2025
et publication ou notification
du
26 JUIN 2025

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, Gérard BEAUSSART, Aurélie PASCOT, VERLEY Clémence
Absents excusés : Sophie GESLAND pouvoir à Christophe GUERINEAU, Cécile GESSAT pouvoir à Jean-Luc CATTET, Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Loïc TAILLEBREST, Didier DOULUT, MICHEL Marie-Christine

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

Monsieur le Maire expose le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale « Société d'Aménagement de l'Oise – Assistance départementale des territoires de l'Oise ».
Après avoir pris connaissance de la réponse de la SPL au dit rapport,
Après en avoir débattu,
Monsieur le Maire propose de prendre acte du rapport définitif et de la réponse annexée, ainsi que des débats qui ont suivis.
Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11
La délibération est adoptée.

Pour extrait conforme, le 25 juin 2025

Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20252406001**
Objet :	**Rapport de la Cour Régionale des comptes sur la gestion de l'ADTO-SAO**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	060-216004085-20250624-DEL20252406001-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20250624-DEL20252406001-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20252406001.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20250624-DEL20252406001-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	566.3 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : ADTO-SAO RAPPORT DE LA CRC.pdf Nom métier : 21_RP-060-216004085-20250624-DEL20252406001-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	4.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2025 à 08h58min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2025 à 08h58min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2025 à 09h02min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2025 à 09h03min05s	Reçu par le MI le 2025-06-26